

FONDS NATIONAL DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (FONAME)



RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL

2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I ACTIVITES REALISEES PAR LE FONAME	2
I.1 Ressources collectées en 2023	2
I.2 Emplois	3
I.2.1 Dépenses de Fonctionnement.....	3
I.2.2 Dépenses d'Investissement.....	4
2 DIFFICULTES RENCONTREES.....	5
3 RECOMMANDATIONS	5
CONCLUSION.....	6
I. RESUME.....	9
I. Démarches administratives	10
II. Journée de lancement avec les autorités locales	10
1. Cérémonie de lancement.....	10
2. Communication Locale (passage à la radio).....	11
III. Atelier sur la gestion efficace de l'énergie dans le secteur de l'hôtellerie.....	11
1. Présentation des textes réglementaires.....	11
I.1. Présentation de l'arrêté N° 140 portant sur l'étiquetage énergétique des lampes électriques, des climatiseurs, des réfrigérateurs, des congélateurs et combinés réfrigérateurs- congélateurs neufs.....	11
I.2. Présentation de l'arrêté sur l'audit énergétique obligatoire	11
I.3. Présentation de l'autoproduction	12
2. Les bonnes pratiques pour économiser de l'énergie	12
2.1. Présentation des bonnes pratiques pour économiser de l'énergie	12
2.2. Présentation de la gestion de l'énergie	13
IV. Visite des hôtels	13
V. Action de proximité dans un espace spécifique.....	14
VI. Conclusion.....	14
II. SYNTHESE SEMAINE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE	17
IV. QUELQUES PHOTOS DE LA SEMAINE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE	17

INTRODUCTION

Le Fonds National de Maîtrise de l'Energie (FONAME), créé par décret n° 2016-1131 du 21 décembre 2016, a pour objet d'assurer le financement de la maîtrise de l'énergie.

Le présent rapport d'activités fait le point des activités réalisées par le FONAME dans le cadre de l'exécution du budget 2023.

Il s'articule autour des points suivants :

- Activités réalisées par le Fonds au titre de l'exercice 2023 ;
- Difficultés rencontrées ;
- Recommandations.

I ACTIVITES REALISEES PAR LE FONAME AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Pour l'année 2023, le budget s'équilibre en emplois et en ressources à un montant de **221 031 874 F CFA** et se décompose comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : **50 350 000 FCFA**
- Dépenses d'investissement : **170 681 874 FCFA**

I.1 Ressources collectées en 2023

Au titre de l'exercice 2023, le compte du FONAME a été approvisionné d'un montant total de **71 750 000 FCFA** sur une dotation de **150 000 000 F CFA** attendue du trésor conformément à la notification de crédits autorisés.

Ce montant correspond à un taux de recouvrement de **47,83%**

L'état ci-dessous permet de résumer les différents versements effectués sur le compte du Fonds au 31/12/2023.

Tableau I : Etat des versements effectués par l'ACCT

DATE	DESIGNATION	MONTANTS VERSES (FCFA)
04/07/2023	Allocation budgétaire de l'Etat	25 500 000
07/09/2023	Allocation budgétaire de l'Etat	27 800 000
03/11/2022	Allocation budgétaire de l'Etat	18 450 000
TOTAL		71 750 000

Source : BNI

La situation de trésorerie du Fonds au 31.12.2023 se chiffre à **49 202 162 F CFA**

I.2 Emplois

Les emplois sont constitués des dépenses de Fonctionnement et d'Investissement.

I.2.1 Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 50 350 000 FCFA. Au titre de l'exercice 2023, elles ont été exécutées à hauteur de **35 751 840 CFA**, soit un taux d'exécution de **71,01%**.



Intégration du FONAME dans le SGIFS

Dans le cadre de la gestion administrative, financière et comptable des activités des Fonds Nationaux, une application spécifique dénommée « Système de Gestion Intégrées des Fonds Sectoriels (SGIFS) » a été développée pour répondre aux besoins exprimés par les Fonds. Ainsi le montant de 20 000 000 F CFA a été inscrit au budget 2023 pour l'intégration du FONAME dans le SGIFS.

Au titre de l'exercice 2023, le montant de **18 749 340 F CFA** a été décaissé pour couvrir les charges liées à l'intégration du FONAME dans le SGIFS, soit un taux d'exécution de **93,75%**.



Supervision des organes de gestion du FONAME

Au titre de l'année 2023, le montant total de 15 600 000 F CFA a été inscrit au budget pour le paiement de la dotation en carburant et des frais de communication des membres des Organes de Gestion afin de leur permettre d'assurer les missions de suivi et de supervision des travaux exécutés dans le cadre du fonctionnement du Fonds.

Un montant total **6 800 000 FCFA**, a été décaissé pour le règlement des indemnités des membres des Organes de Gestion au titre de leur participation à trois sessions de Comité, soit un taux d'exécution de **43,59%**.



Frais de réception

La dotation de 2 250 000 FCFA a été inscrite au budget pour l'achat d'étrennes et le règlement des frais de restauration des membres des Organes de Gestion et Partenaires techniques et Financiers du Fonds, lors de la tenue des réunions de Comités de Gestion ou séances de travail en lien avec les activités du Fonds.

Au titre de l'année 2023, le montant total 202 500 FCFA, a été décaissé pour la restauration des membres des Organes de Gestion au titre de leur participation aux comités, soit un taux d'exécution de **9%**.



Remboursement des frais de Fonctionnement à la BNI

Conformément aux règles de fonctionnement de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), chaque Fonds National logé en son sein, doit contribuer au paiement des frais occasionnés par sa gestion.

Le montant de ces frais est déterminé en fonction des activités et des ressources du Fonds.

Ainsi, le montant de **7 500 000 F CFA** a été inscrit au budget 2023 du FONAME pour le remboursement à la BNI des charges occasionnées par sa gestion en 2022.

Au titre de l'année 2023, cette dépense a été entièrement réglée.



Les frais de fonctionnement du Service en charge du suivi des dossiers du FONAME

Dans le cadre des activités du FONAME, la Direction de la Maitrise de l'Energie a été désignée, par décret N°2021-466 du 08 septembre 2021, comme Service chargé de la préparation et du suivi de l'exécution des décisions soumises au Comité de Gestion du FONAME.

Pour couvrir les charges de fonctionnement de ce service, une dotation de 2 500 000 F CFA a été inscrite au budget 2023.

Au titre de l'exercice 2023, cette ligne a été entièrement exécutée pour l'achat en carburant d'un montant de **1 000 000 FCFA** F CFA et de fournitures de consommables informatiques d'une valeur de **1 500 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **100%**

I.2.2 Dépenses d'Investissement

Les investissements sont estimés à 170 681 874 FCFA et destinés à financer les dépenses relatives à l'acquisition d'équipements et le financement des projets.

Au titre de l'exercice 2023, ces dépenses ont été exécutées à hauteur de **83 181 624 FCFA**, soit un taux d'exécution de **48,73%**. Les paiements effectués se présentent comme suit :

I.2.2.1 Equipements

Estimés à **21 400 000 F CFA**, les équipements ont été entièrement acquis et concernent :

- ✓ Un ordinateur portable : 1 000 000 F CFA ;
- ✓ Une imprimante : 400.000 F CFA ;
- ✓ Un véhicule de type 4X4 : 20.000.000 F CFA

I.2.2.2 Travaux

Les travaux ont été estimés en 2023 à 149 281 874 F CFA ; ils ont été exécutés à hauteur de **61 781 624 FCFA**, soit un taux d'exécution de **41,39%**.

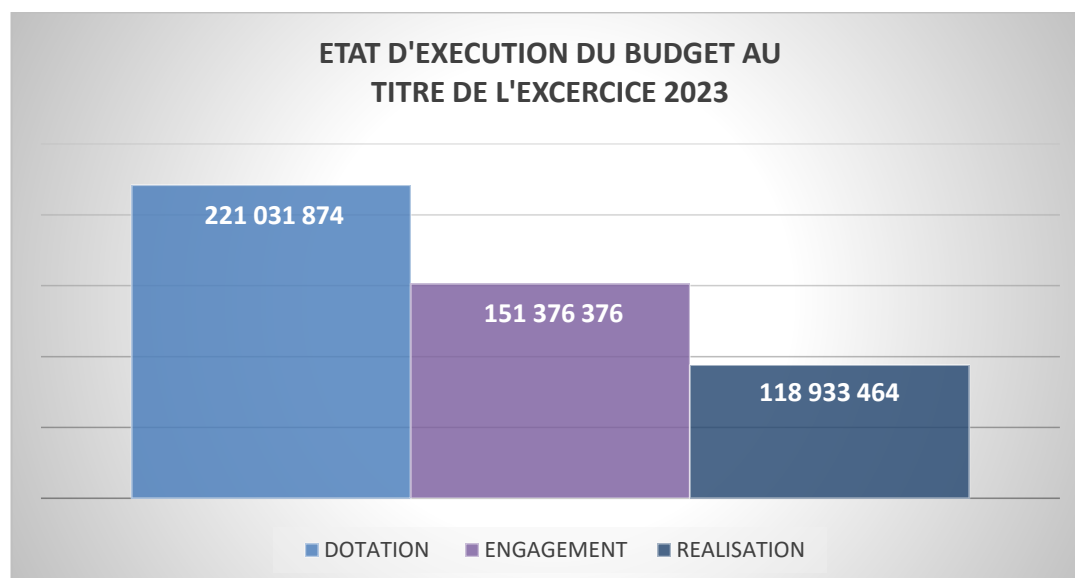
Les activités financées relèvent essentiellement du projet « **Sensibilisation, communication et formation** », dont le montant inscrit au budget 2023 s'élève à 77 502 000 F CFA.

Ces activités ont consisté à réaliser des **Spots télé et radio** dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux économies d'énergie lancée le premier semestre 2023 par l'entreprise 2A CONSULTING.

Cette campagne de sensibilisation aux économies d'énergie, concernait les secteurs résidentiels, tertiaires et portait sur le choix, la maintenance et la bonne utilisation quotidienne des climatiseurs, des réfrigérateurs et des lampes.

Les ressources décaissées ont également permis de régler les frais de missions des membres de la délégation du Fonds qui ont pris part à la campagne de sensibilisation aux économies d'énergie et sur l'efficacité énergétique, dans les 05 villes abritant la CAN 2023 (Korhogo, Bouaké, Yamoussoukro, San Pedro et Abidjan).

Au total, au titre de l'exercice 2023, le montant de **118 933 464 F.CFA** a été décaissé pour couvrir en partie les dépenses inscrites au budget 2023. Ce montant correspond à un taux d'exécution de **53,81%**.



2 DIFFICULTES RENCONTREES

Dans le cadre de la gestion du FONAME, la difficulté majeure rencontrée est le non-approvisionnement à bonne date du compte du FONAME.

Par ailleurs, la dotation totale allouée au Fonds au titre de l'exercice 2023 n'a pas été totalement reversée sur le compte du FONAME car seulement 47,83% du budget alloué a été effectivement perçu.

3 RECOMMANDATIONS

Pour améliorer le dispositif de fonctionnement du Fonds, les recommandations suivantes doivent être mises en œuvre. Il s'agit de :

- Rédiger un arrêté d'application pour permettre au Fonds de collecter des ressources inscrites dans son décret de création telles, les amendes liées au non-respect des obligations en matière de maîtrise de l'énergie : l'étude citée plus haut va dans ce sens ;
- Travailler à mettre en place un plan opérationnel de mobilisation de ressources additionnelles auprès de Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) : Un appel à projets va être lancé en vue de les soumettre aux PTFs pour la recherche de financement ;
- Sensibiliser toutes les parties prenantes (Trésor Public, Ministères associés etc.) afin qu'elles mettent les ressources à la disposition du Fonds dans les délais requis, pour permettre la réalisation des activités inscrites au budget.

CONCLUSION

En définitive, il convient de noter que le budget 2023 du Fonds National de Maîtrise de l'Energie (FONAME) a été exécuté à hauteur de **53,81%**.

Ce faible taux d'exécution est dû au non-approvisionnement régulier du compte du Fonds ouvert dans les livres de la BNI ainsi qu'au non-reversement de la totalité de la dotation budgétaire inscrite au budget.

Pour résoudre cette difficulté, il est nécessaire de mettre en application les recommandations formulées dans ledit rapport.

ANNEXES

ETAT D'EXECUTION DU BUDGET 2023

ETAT D'EXECUTION DU BUDGET DU FONAME AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

RUBRIQUES	DOTATIONS	MONTANTS ENGAGES	MONTANTS REGLES	ECARTS (DOTATIONS- MONTANTS REGLES)	%
<u>I-FONCTIONNEMENT</u>					
INTEGRATION DU FONAME DANS LE SGIFS	20 000 000	18 749 340	18 749 340	1 250 660	93,75%
AUDIT DES COMPTES DU FONAME	2 500 000			2 500 000	-
SUPERVISION DES ORGANES DE GESTION DU FONDS	15 600 000	7 200 000	6 800 000	8 800 000	43,59%
LES FRAIS DE RECEPTION	2 250 000	405 000	202 500	2 047 500	9%
5- REMBOURSEMENT A LA BNI DES FRAIS OCCASIONNES PAR LA GESTION DU FONDS	7 500 000	7 500 000	7 500 000	-	100%
1- FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	100%
2- CARBURANT	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	100%
TOTAL I	50 350 000	36 354 340	35 751 840	14 598 160	71,01%
<u>II- INVESTISSEMENTS</u>					
- EQUIPEMENTS	21 400 000	21 400 000	21 400 000	-	100%
- TRAVAUX	149 281 874	93 622 036	61 781 624	87 500 250	41,39%
TOTAL II	170 681 874	115 022 036	83 181 624	84 500 250	48,73%
TOTAL GENERAL I+II	221 031 874	151 376 376	118 933 464	102 098 410	53,81%

**RAPPORTS RELATIFS AUX
DIFFERENTES TYPES
D'ACTIVITES**

**RAPPORT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX
ECONOMIES D'ENERGIE A DESTINATION DES
HOTELIERS ET DES POPULATIONS DENOMMEE
« SEMAINE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE » DANS LES
VILLES QUI ABRITERONT LA COUPE D'AFRIQUE DES
NATIONS EN COTE D'IVOIRE**



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

MINISTÈRE DES MINES, DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE

FONDS NATIONAL DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

RAPPORT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À DESTINATION DES HOTELIERS ET DES POPULATIONS DÉNOMMÉE « SEMAINE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE » DANS LES VILLES QUI ABRITERONT LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS EN CÔTE D'IVOIRE



Rédigé par : ASSIE Nouho Adamo,
Sous-Directeur du FONAME et de la Sensibilisation

RESUME

Dans le cadre de ses activités, la Direction Générale de l'Energie (DGE) en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI CI) et de la GIZ (Coopération Technique Allemande) a initié une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie dans les villes qui abriteront la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) qui se tiendra en Côte d'Ivoire à savoir Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo et San-Pedro.

Cette initiative baptisée « semaine de l'efficacité énergétique » vise à renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'hôtellerie en matière de gestion efficiente de l'usage de l'énergie dans la conduite quotidienne de leurs activités. Il s'agit d'améliorer leur compétitivité ainsi que leur empreinte carbone en tirant le meilleur parti des technologies et des bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique. Cette semaine a été également mise à profit pour sensibiliser les populations aux bonnes pratiques lors de l'achat et de l'exploitation de leurs appareils électroménagers pour économiser l'énergie.

Afin d'assurer la réussite de cette campagne financée par le Fonds National de la Maîtrise de l'Energie (FONAME), la GIZ et avec une contribution en nature de la CCI-CI, une délégation de cinq (05) agents de la DGE, un (01) agent du service communication du cabinet du Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie (MMPE), un (01) agent de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), deux (02) agents de la GIZ, un (1) représentant de la CCI-CI venant d'Abidjan et un (1) représentant de la CCI CI au niveau local ont été mobilisés. Les Directeurs Régionaux du Pétrole et de l'Energie des localités concernées ainsi que leurs agents ont été également mobilisés.

Cette campagne qui a commencé le 31 octobre 2023 par le lancement officiel à Yamoussoukro, s'est terminée le 15 décembre à Abidjan par la sensibilisation de proximité à Abidjan MALL. Dans toutes les villes, la semaine de l'efficacité énergétique a été marquée par les actions et activités suivantes :

- Visite de présentation des civilités aux autorités administratives ;
- Cérémonie de lancement ;
- Communication media par le biais d'une radio locale ;
- Atelier sur la gestion efficace de l'énergie dans le secteur de l'hôtellerie ;
- Visite de certains hôtels identifiés ;
- Rencontre et sensibilisation des populations sur une place publique.

I. Démarches administratives

Pour toutes les localités concernées par la semaine de l'EE, la première étape a consisté à rencontrer les Directeurs Régionaux du Pétrole et de l'Energie pour présenter la délégation, les activités et échanger sur les dispositions pratiques de l'organisation de la semaine de l'efficacité énergétique. Cette rencontre était l'occasion de remercier les Directeurs Régionaux pour leur disponibilité et leur appui constant dans la préparation de cette semaine de l'efficacité énergétique. Ces derniers ont marqué leur disponibilité à accompagner la délégation pour la réussite de cette campagne. Ainsi, deux agents du Service Energie de la Direction Régionale ont été dédiés pour y participer activement.

La visite s'est poursuivie à la préfecture. La délégation accompagnée du Directeur Régional a rencontré le Préfet ou son représentant pour lui présenter les civilités. Après les présentations, l'objet de la visite a été expliqué, à la suite de quoi le Préfet ou son représentant a encouragé l'initiative tout en prodiguant quelques conseils pour l'amélioration des prochaines initiatives.

Le même exercice a été renouvelé auprès des autorités municipales.

II. Journée de lancement avec les autorités locales

I. Cérémonie de lancement

La cérémonie de lancement officiel s'est tenue à Yamoussoukro avec la présence du Directeur Général de l'Energie, du représentant du Préfet et du représentant du Maire de Yamoussoukro. Les étapes de Bouake, Korhogo et San Pedro ont connu également une cérémonie de lancement avec des représentants du Préfet, du Maire, du Directeur Général de l'Energie, de la CCI-CI et de la GIZ.

Les participants invités à cette cérémonie sont : les chefs traditionnels et religieux, les Directeurs Régionaux de l'administration, les responsables des associations des jeunes et des femmes, les représentants des hôteliers, la presse.

Le programme général des cérémonies de lancement était composé comme suit :

- Mot introductif du maître de cérémonie ;
- Présentation des objectifs et résultats attendus de la semaine de l'EE ;
- Présentation du programme de la semaine de l'EE ;
- Projection de spot vidéo de sensibilisation ;
- Présentation succincte du projet proFERE II de la GIZ ;
- Allocution du représentant du Maire ;
- Allocution du représentant de la CCI ;
- Allocution du Directeur Général de l'Energie ou de son représentant ;
- Allocution du représentant du préfet et ouverture de la semaine de l'EE ;
- Photo de famille ;
- Interview de quelques responsables et de quelques participants ;
- Déjeuner.

2. Communication Locale (passage à la radio)

Le passage à une radio locale à forte audience dans chaque ville, s'est fait dans l'après-midi après la cérémonie de lancement de la semaine de l'efficacité énergétique. Les experts de la Direction Générale de l'Energie ont présenté en direct au cours d'une émission à forte audience le contenu de la semaine de l'efficacité énergétique, les bonnes pratiques à observer à l'achat et à l'exploitation des climatiseurs, des réfrigérateurs et des lampes. Ils ont invité, par la même occasion, les populations à participer massivement à la journée de sensibilisation de proximité et ils ont également répondu aux questions de quelques auditeurs.

III. Atelier sur la gestion efficace de l'énergie dans le secteur de l'hôtellerie

La Direction Générale de l'Energie a présenté les textes réglementaires ainsi que les bonnes pratiques pour économiser de l'énergie et la GIZ a fait une présentation sur la gestion de l'énergie et sur le retour d'expérience des audits énergétiques réalisés par la GIZ dans certains hôtels.

I. Présentation des textes réglementaires

I.1. Présentation de l'arrêté N° 140 portant sur l'étiquetage énergétique des lampes électriques, des climatiseurs, des réfrigérateurs, des congélateurs et combinés réfrigérateurs-congélateurs neufs

Le présentateur de cet arrêté a expliqué qu'il a été pris en vue d'aider les consommateurs à connaître le niveau d'efficacité énergétique des équipements vendus sur le marché afin de faire leur choix en toute connaissance de cause.

Cet arrêté met fin également à l'importation et à la commercialisation des climatiseurs, des réfrigérateurs et des congélateurs de seconde main qui sont généralement très énergivores. Grâce à cet arrêté, désormais tous les équipements neufs (lampes électriques, climatiseurs, réfrigérateurs et congélateurs) présents sur le territoire ivoirien doivent être étiquetés avec des étiquettes dont le modèle est délivré par la Direction Générale de l'Energie.

L'efficacité énergétique est traduite sur l'étiquette par des étoiles. Plus il y a d'étoiles plus l'équipement concerné est efficace, c'est-à-dire qu'il rend le même service en consommant moins d'énergie électrique. L'opérationnalisation de l'étiquetage est en cours. Une sensibilisation des parties prenantes sera faite avant la mise en œuvre effective de l'arrêté.

I.2. Présentation de l'arrêté sur l'audit énergétique obligatoire

Le présentateur a expliqué que cet arrêté a été modifié à la suite des observations faites par les parties prenantes. La signature de l'arrêté modificatif est en cours et a pris du retard à cause du dernier remaniement ministériel. Il a précisé que l'arrêté sur l'audit énergétique obligatoire concerne les secteurs industriels, tertiaires et résidentiels. Les organismes assujettis à l'audit énergétique obligatoire sont ceux ayant une consommation énergétique qui dépasse le seuil défini en fonction de chaque secteur.

Concernant la réalisation des audits énergétiques, elle se fera par un auditeur énergétique (personne morale) agréé par la Direction Générale de l'Energie en fonction des conditions définies dans l'arrêté. Une fois l'audit énergétique réalisé, les rapports d'audit seront transmis à la DGE qui analysera et procédera à la validation ou pas du rapport. Les organismes assujettis

seront obligés de mettre en œuvre les recommandations issues du rapport d'audit qui ont un temps de retour sur investissement de moins de 5 ans.

1.3. Présentation de l'autoproduction

Le présentateur de l'arrêté sur l'autoproduction a défini l'autoproduction dans le cadre de cet arrêté comme étant la production d'énergie électrique, y compris par des installations de secours, par une personne physique ou morale principalement pour sa propre consommation et, accessoirement, à titre gratuit pour la consommation de personnes ou de groupements dépendant d'elle.

Cet arrêté vient confirmer le fait que chaque personne peut produire de l'énergie électrique pour sa propre consommation et en céder à d'autres personnes à titre gratuit. En fonction donc de la puissance à installer trois régimes ont été définis dans l'arrêté. Il s'agit du :

- Régime de la liberté qui ne fait l'objet ni de déclaration, ni d'autorisation ;
- Régime de la déclaration préalable qui fait obligation de déclarer ses installations à la DGE ;
- Régime de l'autorisation préalable où l'on est tenue d'avoir l'autorisation délivrée par le Ministère en charge de l'énergie avant d'installer ses équipements.

La liste des documents à fournir pour la déclaration et l'autorisation préalable a été présentée. Ces documents sont à déposer à la DGE auprès de la Commission en Charge des Demandes d'Agrément et d'Autorisation (CEDAA).

2. Les bonnes pratiques pour économiser de l'énergie

2.1. Présentation des bonnes pratiques pour économiser de l'énergie

Le présentateur a expliqué la méthodologie à suivre pour le choix des climatiseurs en termes de capacité et d'efficacité. Il a ensuite présenté les bonnes pratiques à observer lors de l'exploitation des climatiseurs, réfrigérateurs, lampes, télévision, etc., afin d'économiser de l'énergie. Il s'agit notamment :

- ✓ Pour les climatiseurs :
 - Régler la température de consigne dans la plage 24 à 26 °C ;
 - Fermer les portes et fenêtre pendant le fonctionnement du climatiseur ;
 - Nettoyer le filtre du climatiseur chaque trois (3) mois et effectuer un nettoyage complet chaque six (6) mois.
- ✓ Pour les réfrigérateurs :
 - Eviter l'installation dans une pièce chaude ou à proximité d'une source de chaleur ;
 - S'assurer que l'arrière du réfrigérateur est propre et aéré (prévoir un minimum de 10 cm d'espace libre derrière et au-dessus) ;
 - Dégivrer régulièrement : À partir de 4 mm de givre la consommation électrique augmente de 30% ;
 - Remplacer les joints d'étanchéité endommagés ;
 - Régler le thermostat au maximum lorsque le réfrigérateur est plein et à la moitié lorsqu'il ne l'est pas ou lorsque les aliments sont bien froids ou bien congelés ;

- Eviter de mettre la nourriture chaude au réfrigérateur.
- ✓ Pour les lampes :
 - Utiliser les ampoules basses consommation et de préférence les lampes LED ;
 - Eteindre systématiquement lorsqu'on sort de la pièce ;
 - Favoriser la lumière naturelle ;
 - Nettoyer régulièrement les luminaires.
- ✓ Pour les autres appareils :
 - Ne pas les laisser en veille s'ils ne seront pas utilisés pendant une longue période, les débrancher ou éteindre la multiprise.

2.2. Présentation de la gestion de l'énergie

M. William KOBI Conseiller Energie ProFERE II Côte d'Ivoire à la GIZ a donné l'objectif de la gestion de l'énergie ainsi que les avantages qu'on peut en tirer en termes d'économies financières et de réduction des émissions de CO2.

Il a ensuite défini l'Energy Manager ou refrénant énergie, ses missions et ses compétences. Il a également expliqué les bonnes pratiques d'économie d'énergie avec les spécificités du secteur de l'hôtellerie.

La parole a ensuite été donnée aux représentants de quelques hôtels qui ont accepté de partager leur retour d'expérience quelques mois après la formation qu'ils ont reçue de la GIZ sur « Energy Manager ». Ils se sont montrés très satisfaits en général.

M. KOFFI Serges, Conseiller Energie junior, ProFERE II Côte d'Ivoire à la GIZ a entretenu les participants sur les audits énergétiques qui ont été réalisés dans certains hôtels par la GIZ. Il a fait la synthèse de ces audits en ressortant :

- Les actions d'amélioration potentielle de la performance énergétique ;
- Les difficultés rencontrées lors des audits énergétiques ;
- Les recommandations.

Les représentants de quelques hôtels ont accepté de partager également leur retour d'expérience sur la mise en œuvre des solutions de maîtrise de l'énergie. Tous étaient très satisfaits de la réduction de leur consommation énergétique après avoir mis en place ces solutions.

IV. Visite des hôtels

Les troisièmes journées de la semaine de l'EE ont été consacrées à la visite de certains hôtels en vue d'échanger avec les responsables sur la mise en œuvre des solutions d'efficacité énergétique et de répondre à leurs différentes préoccupations. La liste des hôtels visités par localité figure dans le tableau de synthèse à la fin du rapport.

Dans tous ces hôtels la délégation a été reçue chaleureusement par les différents responsables. Après les échanges sur la gestion de l'énergie dans leurs établissements, certaines chambres ont été visitées pour analyser le dimensionnement des climatiseurs installés. Ils s'avèrent que ces climatiseurs étaient pour la plupart mal dimensionnés et pratiquement tous inefficaces au

regard de l'arrêté portant étiquetage. La méthodologie pour le dimensionnement d'un climatiseur en fonction de la superficie du local à climatiser et pour le choix d'un climatiseur efficace expliquée lors de l'atelier a été rappelée aux différents responsables.

V. Action de proximité dans un espace spécifique

Les quatrièmes et dernières journées de la semaine de l'EE ont été consacrées à la sensibilisation des populations sur les économies d'énergie.

La délégation composée des agents de la DGE, de la GIZ, de la Direction Régionale Pétrole et Energie et de la Chambre de Commerce et d'Industrie ont pu informer et apporter des éclaircissements sur les éléments à prendre en compte lors de l'achat et les bonnes pratiques liées à l'utilisation des lampes LED, des réfrigérateurs, des climatiseurs et autres appareils électroménagers.

Plusieurs visiteurs de différentes couches sociales sont venus écouter le message porté à leur attention. Les spots radio de sensibilisation en français et en langue baoulé et malinké confectionnés par la DGE ont été passés pendant les moments de pause. Plusieurs gadgets (polos t-shirt, casquettes) ont été distribués ainsi que les supports de sensibilisation (dépliants, flyers, affiches). Cette sensibilisation de proximité a duré généralement de 9h à 15h.

La sensibilisation de proximité s'est faite pour Abidjan sur deux (2) jours, dans les supermarchés de COSMOS Yopougon et Abidjan MALL respectivement le jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2023.

VI. Conclusion

La semaine de l'efficacité énergétique s'est globalement bien déroulée dans toutes villes choisies, en dépit de quelques petits problèmes organisationnels.

Les autorités administratives, les professionnels de l'hôtellerie et les populations ont bien répondu à l'appel des organisateurs et se sont montrés enthousiastes et réceptifs par rapport aux messages d'économie d'énergie délivré tout au long de la semaine de l'EE.

Les autorités administratives ont souhaité être beaucoup plus impliquées dans l'organisation de telles activités pour les prochaines éditions.

Les populations rencontrées dans le cadre de la semaine de l'efficacité énergétiques ont émis le vœu que la Direction Générale de l'Energie amplifie la sensibilisation aux économies d'énergie afin de réduire leurs factures d'électricité, mais aussi de contribuer à la sécurité énergétique de notre pays et à la protection de l'environnement.

I. SYNTHÈSE SEMAINE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

	YAMOOUSSOUKRO	BOUAKE	KORHOGO	SAN PEDRO	ABIDJAN	OBSERVATIONS
Période	Du 31 octobre au 03 novembre 2023	Du 07 au 10 novembre 2023	Du 14 au 17 novembre 2023	Du 28 novembre au 01 décembre 2023	Du 12 au 15 décembre 2023	
Composition de la délégation	- Ehouman KALIFA, Directeur Général de l'Energie ; - GNIGBOGNIMA Siriki, Directeur de la Maîtrise de l'Energie à la DGE ; - Adamo Nouho ASSIE, Sous-Directeur du FONAME et de la Sensibilisation à la DGE ; - TEHERO Ange Rémy, Ingénieur des Mines, chargé d'études à la DGE ; - GBOHOUE Constant, agent de maîtrise, chauffeur à la DGE ; - BEMOU Achy Emmanuel, agent de maîtrise, chauffeur à la DGE ; - BROU Lamoà Ange Patrick, Analyste Financier à la BNI ; - ADJOUANI Yao Cédric Michel, Chargé	- Adamo Nouho ASSIE, Représentant le Directeur Général de l'Energie ; - AKA Kouassi Léon, Ingénieur Génie Energétique, chargé d'études à la DGE ; - BAMBA Amed, Technicien Supérieur Informatique, Chargé d'Etudes à la DGE ; - GBOHOUE Constant, agent de maîtrise, chauffeur à la DGE ; - OUTTARA Tidjane, agent de maîtrise, chauffeur à la DGE ; - BROU Lamoà Ange Patrick, Analyste Financier à la BNI ; - ADJOUANI Yao Cédric Michel, Chargé de Communication au Cabinet du MMPE.	- Adamo Nouho ASSIE, Représentant le Directeur Général de l'Energie ; - KOUADIO Angora Trésor, Ingénieur Génie Energétique, chargé d'études à la DGE ; - TEHERO Ange Rémy, Ingénieur des Mines, chargé d'études à la DGE ; - GBOHOUE Constant, agent de maîtrise, chauffeur à la DGE ; - OUTTARA Tidjane, agent de maîtrise, chauffeur à la DGE ; - NOBOU Kouassi Sébastien, Chargé d'Etudes à la BNI ; - ADJOUANI Yao Cédric Michel, Chargé de	- GNIGBOGNIMA Siriki, Représentant le Directeur Général de l'Energie ; - Adamo Nouho ASSIE, Sous-Directeur du FONAME et de la Sensibilisation à la DGE ; - BOURE Wépié, Sous-Directeur des Etudes, du suivi et du contrôle des Mesures d'Efficacité Energétique à la DGE ; - GBOHOUE Constant, agent de maîtrise, chauffeur à la DGE ; - BEMOU Achy Emmanuel, agent de maîtrise, chauffeur à la DGE ; - NOBOU Kouassi Sébastien, Chargé d'Etudes à la BNI ;	- Ehouman KALIFA, Directeur Général de l'Energie ; - GNIGBOGNIMA Siriki, Directeur de la Maîtrise de l'Energie à la DGE ; - Adamo Nouho ASSIE, Sous-Directeur du FONAME et de la Sensibilisation à la DGE ; - BOURE Wépié, Sous-Directeur des Etudes, du suivi et du contrôle des Mesures d'Efficacité Energétique à la DGE ; - TEHERO Ange Rémy, Ingénieur des Mines, chargé d'études à la DGE ; - AKA Kouassi Léon, Ingénieur Génie Energétique, chargé d'études à la DGE ;	

	YAMOOUSSOUKRO	BOUAKE	KORHOGO	SAN PEDRO	ABIDJAN	OBSERVATIONS
Période	Du 31 octobre au 03 novembre 2023	Du 07 au 10 novembre 2023	Du 14 au 17 novembre 2023	Du 28 novembre au 01 décembre 2023	Du 12 au 15 décembre 2023	
	de Communication au Cabinet du MMPE.		Communication au Cabinet du MMPE.	- ADJOUMANI Yao Cédric Michel , Chargé de Communication au Cabinet du MMPE.	- BAMBA Amed , Technicien Supérieur Informatique, Chargé d'Etudes à la DGE ; KOUADIO Angora Trésor , Ingénieur Génie Energétique, chargé d'études à la DGE ; - OUATTARA Tidjane , agent de maîtrise, chauffeur à la DGE ; - ADJOUMANI Yao Cédric Michel , Chargé de Communication au Cabinet du MMPE.	
Lieu de la cérémonie de lancement	Hôtel Universal	Hôtel MORISSONN	Hôtel la ROSE BLANCHE	Hôtel ENHOTEL	Hôtel SILVER MOON	

	YAMOUSSOUKRO	BOUAKE	KORHOGO	SAN PEDRO	ABIDJAN	OBSERVATIONS
Période	Du 31 octobre au 03 novembre 2023	Du 07 au 10 novembre 2023	Du 14 au 17 novembre 2023	Du 28 novembre au 01 décembre 2023	Du 12 au 15 décembre 2023	
Allocutions	- Directeur Général de l'Energie ; - Deuxième Adjoint au Maire de Yamoussoukro représentant Monsieur le Maire ; - Secrétaire Général de préfecture représentant Monsieur le Préfet de région.	-ASSIE Nouho Adamo, Représentant M. le Directeur Général de l'Energie ; - Deuxième Adjoint au Maire de Yamoussoukro représentant Monsieur le Maire ; - Secrétaire Général de préfecture représentant Monsieur le Préfet de région.	- ASSIE Nouho Adamo, Représentant M. le Directeur Général de l'Energie ; - Sixième Adjoint au Maire de Yamoussoukro représentant Monsieur le Maire ; - Secrétaire Général de préfecture représentant Monsieur le Préfet de région.	- GNIGBOGNIMA Siriki, Représentant M. le Directeur Général de l'Energie ; - Représentant du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire ; -Chef de Division à la Préfecture, représentant le Préfet de Région et le maire	- Directeur Général de l'Energie ; - M. Karim SANOGO, Chargé de la Programmation à la GIZ, Représentant la GIZ.	Les représentants de la CCI-CI sont généralement arrivés après au lendemain de la cérémonie de lancement. Ils n'ont donc pas pu faire d'allocution sauf à san Pedro
Radio de proximité et heure de l'émission	Radio la VOIX DES LACS, 17h00	Radio Média Plus, 16H00	RADIO TROPIQUE FM, 15h00	RADIO SAN-PEDRO, 14h00	Radio JAM, 18H30	
Intervenants à la radio de proximité	- M. GNIGBOGNIMA Siriki ; - M. ASSIE Nouho Adamo ; - TEHERO Ange Rémy	- M. ASSIE Nouho Adamo ; - M. AKA Kouassi Léon.	- M. ASSIE Nouho Adamo ; - TEHERO Ange Rémy ; - KOUADIO Angora Trésor.	- M. GNIGBOGNIMA Siriki ; - M. ASSIE Nouho Adamo ; - M. BOURE Wépié.	- M. GNIGBOGNIMA Siriki ; - M. ASSIE Nouho Adamo. - M. BOURE Wépié ;	
Intervenants à l'atelier de formation	- M. GNIGBOGNIMA Siriki ; - M. ASSIE Nouho Adamo.	- M. ASSIE Nouho Adamo ; - M. AKA Kouassi Léon.	- M. ASSIE Nouho Adamo ; - M. TEHERO Ange Rémy ; - M. KOUADIO Angora Trésor.	- M. GNIGBOGNIMA Siriki ; - M. ASSIE Nouho Adamo ; - M. BOURE Wépié.	- M. GNIGBOGNIMA Siriki ; - M. BOURE Wépié ; - M. KOUADIO Angora Trésor - M. AKA Kouassi Léon.	

	YAMOUSSOUKRO	BOUAKE	KORHOGO	SAN PEDRO	ABIDJAN	OBSERVATIONS
Période	Du 31 octobre au 03 novembre 2023	Du 07 au 10 novembre 2023	Du 14 au 17 novembre 2023	Du 28 novembre au 01 décembre 2023	Du 12 au 15 décembre 2023	
Hotels visités	- Hôtel DU STADE ; - Hôtel MILLIONNAIRE ; - Hôtel UNIVERSAL.	- Hôtel SIELIKE ; - Hôtel SION ; - Hôtel Etoile KENNEDY.	- Complexe Hôtelier OLYMPIA ; - Hôtel MONT KORHOGO.	- Hôtel DEGNY PLAGE ; - Hôtel NAHOUI ; - Hôtel AHIBA.	- Hôtel ROYAL ; - Hôtel la Grâce.	
Lieu de la sensibilisation de proximité	La place de la gare de MoFaitai	La place de la gare de M'Bahiakro	La place de la gare des taxis	Espace ADO au quartier BARDO	- COSMOS Yopougon ; - ABIDJAN MALL Cocody.	

ILLUSTRATION DES ACTIVITES REALISEES

II. SEMAINE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

ILLUSTRATION DE LA SEMAINE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE A YAMOUSSOUKRO

Illustration de la cérémonie de lancement



Intervention de M. ASSIE, Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Energie



Intervention de M. GNIGBOGNIMA Siriki, Directeur de la Maitrise de l'Energie



Intervention de M. Ehouman KALIFA, Directeur Général de l'Energie



Photo de famille lors de l'atelier de lancement de la campagne de sensibilisation à Yamoussoukro

Illustration du passage à la radio la VOIX DES LACS



Intervention de M. GNIGBOGNIMA Siriki, Directeur de la Maitrise de l'Energie



Phase d'échanges à la radio avec les auditeurs



Intervention de M. ASSIE, Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Energie



Photo de famille lors du passage à la radio la voix des lacs

Illustration de l'atelier de formation des hôteliers



Intervention de M. ASSIE Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Energie



Intervention d'un participant



Intervention de M. GNIGBOGNIMA Siriki, Directeur de la Maitrise de l'Energie



Photo de famille lors de l'atelier de sensibilisation à Yamoussoukro

Illustration de la visite de certains hôtels



Phase d'échanges avec les responsables de l'hôtel du Stade



Sensibilisation pratique sur la température de consigne d'un climatiseur



Séance de travail avec les responsables de l'hôtel du stade



Explication des bonnes pratiques aux responsables de l'hôtel du stade

Photos de la sensibilisation des populations de Yamoussoukro à l'espace de la gare de Mofaitai



Séance de sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques



Séance de sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques



Séance de sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques



Séance de sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques

ILLUSTRATION DE LA CAMPAGNE DE LA SEMAINE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE A BOUAKE



Intervention de M. ASSIE, Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Énergie



Allocution du deuxième adjoint au Maire, représentant Monsieur le Maire



*Allocution du Secrétaire Générale de Préfecture, représentant Monsieur le
Préfet de région d BOUAKE*



Allocution de Monsieur le DRH de la CCI-CI

Illustration de l'atelier de formation des hôteliers



Intervention de M. AKA Léon, Chef de Service à la Direction Générale de l'Énergie

Intervention de M. KOBI William, Représentant la GIZ



Photo de famille lors de l'atelier de sensibilisation à BOUAKE

Passage à la radio MEDIA PLUS 103 FM Bouaké



Intervention de M. ASSIE, Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Energie



Intervention de M. AKA Léon, Chef de Service à la Direction Générale de l'Energie



Photo de famille lors du passage à la radio MEDIA PLUS à BOUAKE

Visite de certains hôtels



Sensibilisation des responsables de l'hôtel RESIDENCE SION sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des responsables de l'hôtel RESIDENCE SION sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Photo de famille lors du passage à de l'hôtel RESIDENCE SION

Sensibilisation de la population de Bouaké à la gare de M'Bahiakro



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie

Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie

Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie

ILLUSTRATION DE LA SEMAINE DE L'EFFICACITE ENRGETIQUE A KORHOGO



Intervention de M. ASSIE, Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Energie



Intervention de la représentante du Maire



Intervention de Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Département de KORHOGO



Photo de famille lors de l'atelier de sensibilisation à KORHOGO

Illustration du passage à la radio TROPIQUE FM



Intervention de M. ASSIE, Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Énergie



Intervention de M. KOUADIO, Chef de Service à la Direction Générale de l'Énergie



Intervention de M. TEHERO, Chef de Service à la Direction Générale de l'Énergie



Photo de famille lors du passage à la radio TROPIC 1

Illustration de l'atelier de formation des hôteliers



Intervention de M. ASSIE, Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Energie



Intervention d'un participant



Intervention de M. KOUADIO, Chef de Service à la Direction Générale de l'Energie



Intervention de M. KOBİ William, Représentant la GIZ

Illustration de la visite de certains hôtels



Sensibilisation des responsables du Complexe Hôtelier OLYMPIA sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des responsables du Complexe Hôtelier OLYMPIA sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Remise de support de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie aux responsables du Complexe Hôtelier OLYMPIA



Photo de famille lors de la visite du Complexe Hôtelier OLYMPIA

Photos de la sensibilisation de la population de Korhogo à la place de la gare des taxis



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Photo de famille

ILLUSTRATION DE LA SEMAINE DE L'EFFICACITE ENRGETIQUE A SAN PEDRO

Illustration de la cérémonie d'ouverture de la semaine EE



Intervention de M. GNIGBOGNIMA Siriki, Directeur de la Maitrise de l'Energie



Intervention du représentant du Maire



Photo de famille lors de l'atelier de sensibilisation à SAN PEDRO

Illustration du passage à la radio SAN PEDRO



Intervention de M. GNIGBOGNIMA Siriki, Directeur de la Maitrise de l'Energie



Intervention de M. BOURE, Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Energie



Photo de famille lors du passage à la radio à SAN PEDRO

Illustration de l'atelier de formation des hôteliers



Intervention de M. GNIGBOGNIMA Siriki, Directeur de la Maîtrise de l'Energie



Intervention de M. ASSIE, Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Energie



Intervention d'un participant



Photo de famille lors de l'atelier de sensibilisation

Illustration de la visite de certains hôtels



Sensibilisation des responsables de l'hôtel DEGNY PLAGE sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des responsables de l'hôtel DEGNY PLAGE sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des responsables de l'hôtel DEGNY PLAGE sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des responsables de l'hôtel DEGNY PLAGE sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie

Illustration de la sensibilisation de la population de San p dro   l'espace ADO au quartier BARDO



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d' conomie d' nergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d' conomie d' nergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d' conomie d' nergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d' conomie d' nergie

ILLUSTRATION DE LA SEMAINE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE A ABIDJAN

Illustration de l'atelier de formation des hôteliers



Intervention de M. Ehouman KALIFA, Directeur Général de l'Energie



Intervention de M. GNIGBOGNIMA Siriki, Directeur de la Maitrise de l'Energie



Photo de famille lors de l'atelier de sensibilisation à ABIDJAN

Illustration du passage à la radio JAM



Passage à la radio JAM de l'équipe de la Direction Générale de l'Energie

Illustration de la visite de certains hôtels



Sensibilisation des responsables de l'hôtel la GRACE



Photo de famille lors du passage à l'hôtel la GRACE

Illustration de la sensibilisation de la population à COSMOS Yopougon



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie

Illustrations de la sensibilisation de la population à Abidjan Mall



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie



PIGES ABIDJAN

CAMPAGNE BNI FONAME



COMMUNE D'ABOBO



ABOBO route d'akéikoi sens retour face boulangerie



ABOBO Route Abobo Baoulé sens aller samaké



COMMUNE D'ADJAME



ADJAME Gare nord sens aller abobo face sotra



ADJAME entrée adjamé par la nouvelle gare sens aller gare nord face wrangler



COMMUNE D'ANYAMA



Any 2 : Voie principale d'anyama au niveau de la gendarmerie ;face mairie & Agboville



Any 3 : Voie principale d'anyama au carrefour Policier ; face à la Police & Mairie (01)



COMMUNE D'ATTECOUBE



ADJAME-06-LIBERTE AVANT HASSAN 220 EN VENANT DE L'INDENIE PAR FRATERNITE MATIN DIRECTION ROND POINT LIBERTE.-FACE 2



Attécoubé EEP Banco sens aller attécoubé



COMMUNE DE BINGERVILLE



Bing 01; 1 Df Rte bingerville avant cité du trésor; face Abatta Cocody Palmeraie



Bing 01 bis; 1 Df Rte bingerville avant cité du trésor; face Abatta Cocody Palmeraie



COMMUNE DE COCODY



Coc 6 ; Rte Attoban, Carrefour Ameritech ; face Terminus 81 (maquis Alpha) (01) copie



Coc 3; Bd lagunaire après monument des Martyrs ; face 220 Lgts (01)



COMMUNE DE YOPOUGON



YOP 12 d'après pont sideci et avant eglise ST PIERRE NIANGON face sideci carrefour LT MANDJO



COMMUNE DE MARCORY



Mrc 1 bis_ Marcory Résidentiel, près marché BelleVille1 C.C.Libanaïs_ face Treichville



MARCORY-19-RUE DES MARJORETTES CARREFOUR CARCOLOR APRES SUPERMARCHÉ CASINO FACE BD MARSEILLE



COMMUNE DE TREICHVILLE



Trv 11; Au quartier Biafra direct. Bourse du travail ; face phcie qtier Biafra (01)



COMMUNE DE PORT-BOUET



PORT BOUET-08-BOULEVARD DE PETIT BASSAM, ROUTE DE L'ABATTOIR, 200M APRES CENTRE PILOTE EN VENANT DE L'HOPITAL GENERAL DIRECTION LA SIR-FACE



PORT BOUET-29-PORT-BOUET CENTRE RETOUR CARREFOUR 43E BIMA
APRÈS PHARMACIE BALNÉAIRE 50M AVANT GROUPE SCOLAIRE SELMER
COMMISSARIAT B, DIRECTION GRAND M



COMMUNE DE PLATEAU



Plateau cathédrale près du palais de la justice



PI 2 bis; Bd de la paix avant pont hôtel Sebroko (ONUCI) ; face Carena
Plateau (03)



COMMUNE DE KOUMASSI



KOUMASSI-07-BOULEVARD ANTANARIVO, CAMP COMMANDO
DIRECTION VGE, APRES CARREFOUR STATION IDC FACE ZONE
INDUSTRIELLE-FACE 1

INTERIEUR

ABENGOUROU



ABENGOUROU. Route d'Abidjan après le corridor sens aller centre.

SAN PEDRO



SAN - PEDRO SEWEKE DOUBLE FACE.



S-pedro rond point de l'aéroport

YAKRO



Yakro entrée ville par Bouaké face Bouaké



Yakro grand carrefour d'oumé face marché de la paix

KORHOGO



Quartier petit paris route de Ferkessédougou face au corridor



Quartier Petit paris en face du guichet unique automobile face au centre ville.

ODIENNE



Odienné quartier résidentiel sens aller Bondiali, face rond point Libreville



Odienné bis avant le rond point par madinani